

COMMUNE DE SAINT -BERNARD

ARRETE DU MAIRE N° A2026\_064

**Objet : Délégation de fonctions à un conseiller municipal – Santé, Vie sportive et associative**

**Le MAIRE DE SAINT-BERNARD**

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-18 et L. 2122-23,  
VU la délibération du 30 mars 2026 par laquelle le conseil municipal a délégué au maire au terme de l'article L. 2122-22 du CGCT un certain nombre de ses compétences,  
VU la séance d'installation du Conseil Municipal du 20 mars 2026 ;

Considérant la nécessité pour la bonne administration de l'activité communale, de déléguer à M. Franck ROCHON du VERDIER, conseiller municipal, un certain nombre d'attributions concernant la santé, la vie sportive et associative de la commune.

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** En application de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, M. Franck ROCHON du VERDIER, conseiller municipal, est délégué à la santé, la vie sportive et associative.

A ce titre, il assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions et missions relatives aux délégations détaillées ci-dessus.

**ARTICLE 2 :** Délégation permanente est également donnée à M. Franck ROCHON du VERDIER, conseiller municipal, à l'effet de signer et délivrer tous les documents administratifs, courriers et certificats relatifs à ces questions, y compris comptables (engager les dépenses afférentes et signer les bons de commande nécessaires)

Ces fonctions seront comme celles prévues à l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus, assurées concurremment avec nous.

**ARTICLE 3 :** Madame la secrétaire générale de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et notifié à l'intéressé, et transmis à Monsieur le Préfet de l'Ain. Une copie sera adressée à M. le Trésorier.

Fait à SAINT -BERNARD le 31 mars 2026

**Le Maire, Bélanda TERACOL**



Acte rendu exécutoire après  
réception en Préfecture le  
et publication du 01/04/2026

Notification du

Signature de l'intéressé :

Accusé de réception en préfecture  
001-210103396-20260331-A2026\_064-AR  
Date de télétransmission : 01/04/2026  
Date de réception préfecture : 01/04/2026